

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° CC-2023-071

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20230704-CC\_2023\_071-DE



L'an deux mille vingt-trois  
Le quatre juillet à dix-neuf heures  
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud  
PFEFFER.

Date de convocation : 28 juin 2023

**Nombre de membres :**

En exercice	37
Présents	30
Votes	34

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN,  
Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier  
BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN,  
Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS,  
Anne RIBERON, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale  
CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Marilyne SEON,  
Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE,  
Séverine SICHE-CHOL

**ABSENTS / EXCUSES :**

Raphaëlle GUERIAUD, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN

**PROCURATIONS :**

Jean-Pierre CID donne procuration à Bruno FERRET  
Magali BACLE donne procuration à Françoise TRIBOLLET  
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Yves GOUGNE  
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-Luc BONNAFOUS

**ENFANCE JEUNESSE**

\*\*\*\*\*

**Présentation du  
rapport annuel 2022  
de la SPL EPM**

Rapporteur : Monsieur Olivier BIAGGI, Vice-Président délégué à la Petite Enfance,  
à l'Enfance et à la Jeunesse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par  
arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1<sup>er</sup> juin 2021 et notamment sa  
compétence en matière d'Enfance Jeunesse,

Vu la délibération n° 104/17 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017 qui a  
reconduit la SPL EPM comme délégataire de l'exécution du service public en  
approuvant le contrat portant sur la gestion des accueils de loisirs intercommunaux  
4-11 ans extrascolaires/périscolaires et celui portant sur la gestion des espaces  
jeunes intercommunaux pour une durée de 3 ans,

Vu la délibération n° CC-2020-122 du Conseil Communautaire du 15 décembre  
2020 qui a prolongé cette délégation pour un an, soit jusqu'à fin 2021,

Vu la délibération n° CC-2021-104 du Conseil Communautaire du 25 novembre  
2021 qui a prolongé cette délégation pour deux ans, soit jusqu'à fin 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission d'instruction « Solidarités et vie sociale » du  
6 juin 2023,

Le délégataire doit, selon l'article L1411-3 du CGCT, présenter chaque année un  
rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations  
afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la  
qualité de service. Il s'appuie sur des rencontres régulières entre techniciens et  
élus garantissant le suivi des actions et de la stratégie à mettre en place.

Cela permet d'appréhender concrètement les projets réalisés par EPM tout au long  
de l'année, et d'en évaluer leurs résultats et leurs pertinences, pouvant donner lieu  
à une reconduite ou à une adaptation nouvelle.

Ce rapport est aussi un moyen d'instaurer un dialogue permanent entre les acteurs et de développer d'éventuels nouveaux partenariats.

En préambule, il convient de préciser que le premier trimestre de l'année 2022 a été marqué par des mesures liées à l'épidémie de COVID qui ont pu avoir des impacts sur la fréquentation des structures. De plus, les éléments de comparaison peuvent être tronqués car les années 2020 et 2021 ont été également bouleversées par l'épidémie. Les mesures de soutien de la CAF au secteur enfance-jeunesse peuvent avoir dévoyées certaines fréquentations.

On peut recenser 1 441 familles adhérentes en 2022, soit 106 familles de plus qu'en 2021.

Concernant les accueils de loisirs, le nombre d'heures de fréquentation des enfants est de 190 655 h contre 165 818 h en 2021 et 175 574 h en 2019. Cette augmentation représente une hausse de 15%, due en partie à l'ouverture de 2 nouveaux centres de loisirs (Soucieu en Jarrest et St Didier sous Riverie). Ces dispositions ont permis de passer de 272 places le mercredi à 326 places, ainsi que de 1178 places pendant les vacances à 1354 places.

La répartition des heures réalisées se fait de la manière suivante : 109 500 h sur les vacances scolaires et 81 155 h sur les mercredis.

6 séjours ont été réalisés rassemblant 126 jeunes et 126 enfants soit 252 inscrits au global.

Concernant les espaces jeunes sur l'année 2022, il est à noter une baisse du nombre d'adhérents : 329 contre 351 en 2021.—Des mesures de réduction d'ouverture de certains Espaces Jeunes et le non-remplacements d'animateurs « jeunesse » ont également eu des impacts sur la fréquentation des structures.

A compter de mars 2022, la Structure d'Information Jeunesse (SLIJ) a été confiée en gestion à EPM par la COPAMO. Deux postes à mi-temps ont été prévus initialement, mais un seul fut pourvu. La SLIJ a pu commencer à tisser les premiers partenariats, notamment avec un collège pour la mise en place de permanences.

La SPL EPM démontre une activité 2022 qui a su s'adapter aux demandes des familles, des adhérents et aux attentes de la Copamo avec l'ouverture de 2 nouvelles structures (en janvier, le centre de loisirs de Soucieu en Jarrest et en septembre, un centre de loisirs « maternelle » pour les 3-4 ans à st Didier sur Riverie). L'animation jeunesse a démontré une baisse de dynamique, notamment d'un point de vu de la fréquentation des jeunes.

Sur 2023, les points d'attention à apporter seront :

- Poursuivre l'ajustement de la capacité globale des accueils de loisirs aux besoins de la population de l'intercommunalité
- Réorienter les activités des Espaces Jeunes en lien avec les communes
- Poursuivre la communication en direction des familles
- Analyser les problématiques et proposer des axes d'amélioration
- Poursuivre les actions intercommunales en faveur des jeunes
- Poursuivre le partenariat pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Continuer le développement des actions de citoyenneté, de prévention des addictions, en partenariat avec les collèges

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230704-CC\_2023\_071-DE

**Certifié exécutoire**

**Transmis en**

**Préfecture le 13/07/23**

**Notifié ou publié**

**le 13/07/23**

**Le Président**

**PREND ACTE** du bilan annuel 2022 de la SPL EPM.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
**Renald PFEFFER**

*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr),  
dans un délai de 2 mois  
suivant sa publication*

PUBLIE LE 13 JUILLET 2023  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT





# BILAN ANNUEL

## ALSH

# DSP Enfance Jeunesse

## 2022



**SPL Enfance en Pays Mornantais**  
Le Clos Fournereau  
Route de St Laurent d'Agny  
69440 MORNANT

>>>[www.spl-epm.fr](http://www.spl-epm.fr)



# Sommaire

## Secteur Enfance

### I. Fréquentation

#### a. Périscolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

#### b. Extrascolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

### II. Les projets et objectifs pédagogiques

#### a. Thématiques et projets

- i. Période scolaire
- ii. Vacances scolaires

#### b. Les sorties et intervenants

#### c. Déclinaison des objectifs pédagogiques

### III. Les moyens humains

#### a. Personnel permanent détail diplôme

#### b. Personnel saisonnier

### IV. Les moyens matériels

#### a. Locaux présentation et agrément pmi

#### b. Transport/minibus

# Secteur Jeunesse

## I. Fréquentation

- a. Les jeunes adhérents
  - i. Nombre, origine, sexe
- b. Les présences et leur évolution

## II. Les projets et leur évaluation pédagogique

- a. Thématiques et projets
  - i. Période scolaire
  - ii. Vacances scolaires
- b. Les sorties et intervenants
- c. L'évaluation des objectifs pédagogiques

## III. Les moyens humains

## IV. Les moyens matériels

# Séjours Enfance - Jeunesse

## I. Descriptifs des séjours

- a. Lieu / effectifs / activités / personnel
- b. Fréquentation

# Données Financière

## I. Enfance

## II. Jeunesse

**Enfance en Pays Mornantais recense pour l'année 2022 une hausse de 8% du nombre de familles adhérentes. Ainsi 1441 familles ont été utilisatrices des différents ALSH, sur les temps d'ouverture périscolaires et/ou extrascolaires soit 106 familles supplémentaires.**

**Ces familles sont issues à 91.5% du territoire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais.**

**L'année 2022 a été marquée par un retour à un fonctionnement plus « normal », mais aussi à l'ouverture de deux nouvelles structures.**

**En effet en Janvier 2022 le Centre de Loisirs de Soucieu en Jarrest a ouvert ses portes pour la période scolaire mais également celles des vacances scolaires.**

**En Septembre c'est un centre de loisirs « maternels 3-4 ans », qui est né.**

**Implanté sur la commune de Chabanière, dans les locaux de l'école publique de St Didier sous Riverie, cet ALSH spécifique prévoit une phase de test sur l'année 2022-2023.**

**A partir de la rentrée la DSP Jeunesse a rencontré des difficultés dans sa mise en œuvre du fait des grosses tensions au niveau du recrutement. Des ouvertures par roulement ont été mises en place en partenariat avec les services de la COPAMO .**

**A partir de mars 2022 une nouvelle activité complémentaire a été intégrée EPM via une DSP avec la COPAMO: la gestion de la structure d'information jeunesse.**

# Secteur Enfance

## I. Fréquentation

### a. Péri-scolaire (Mercredis)

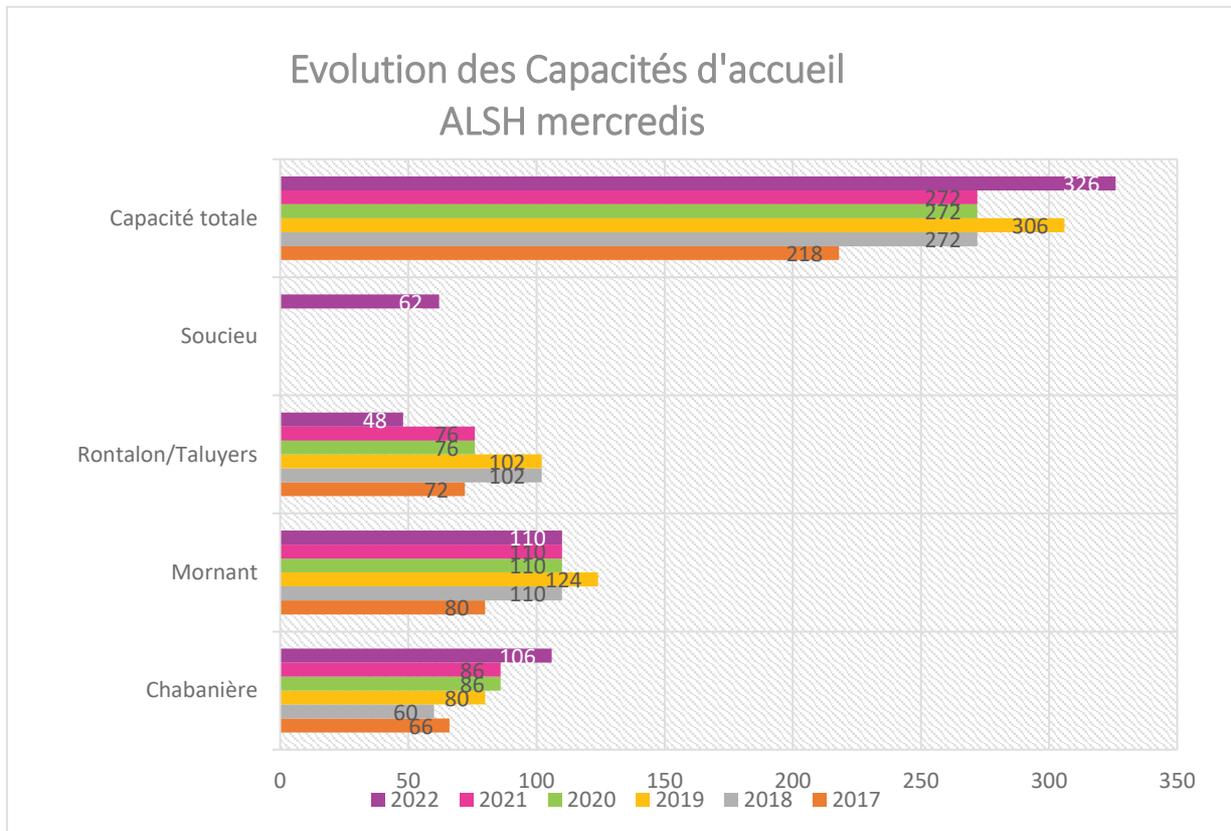
#### i. Capacités d'accueil

La capacité d'accueil des ALSH 4-12 ans a toujours été en constante augmentation, exception faite en 2020 avec la demande d'une réduction de la capacité d'accueil du centre de Loisirs de Taluyers suivi d'une nouvelle rééducation en fin 2021.

Pour cette année 2022, le centre de loisirs de Soucieu en Jarrest a permis de compenser la perte de place sur Taluyers.

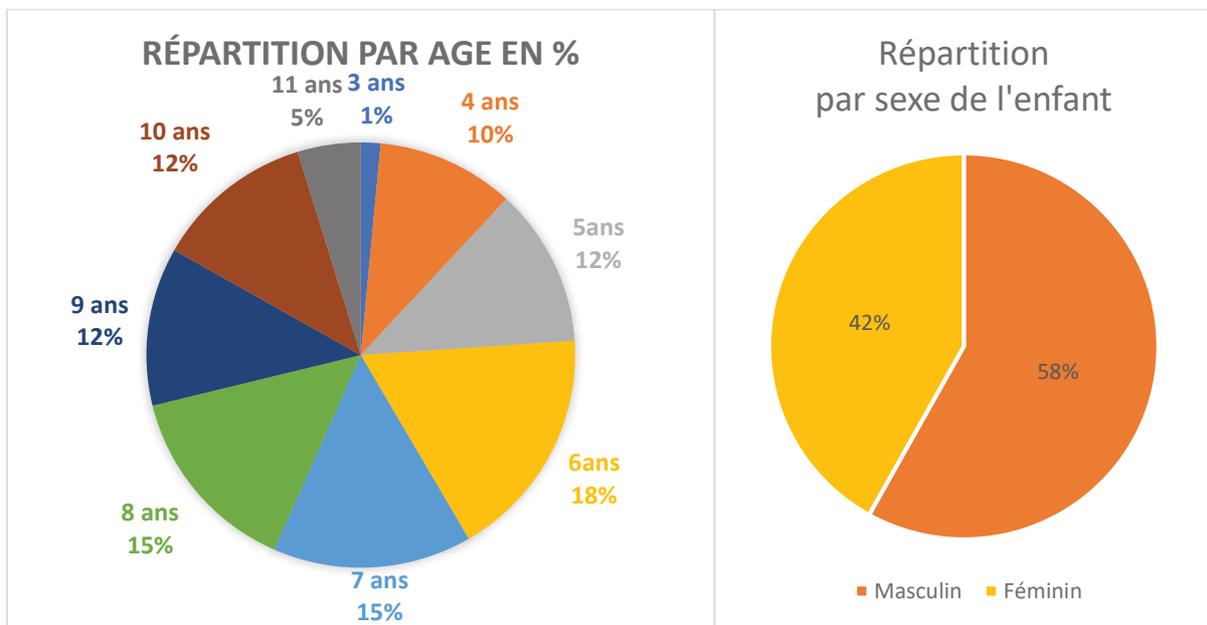
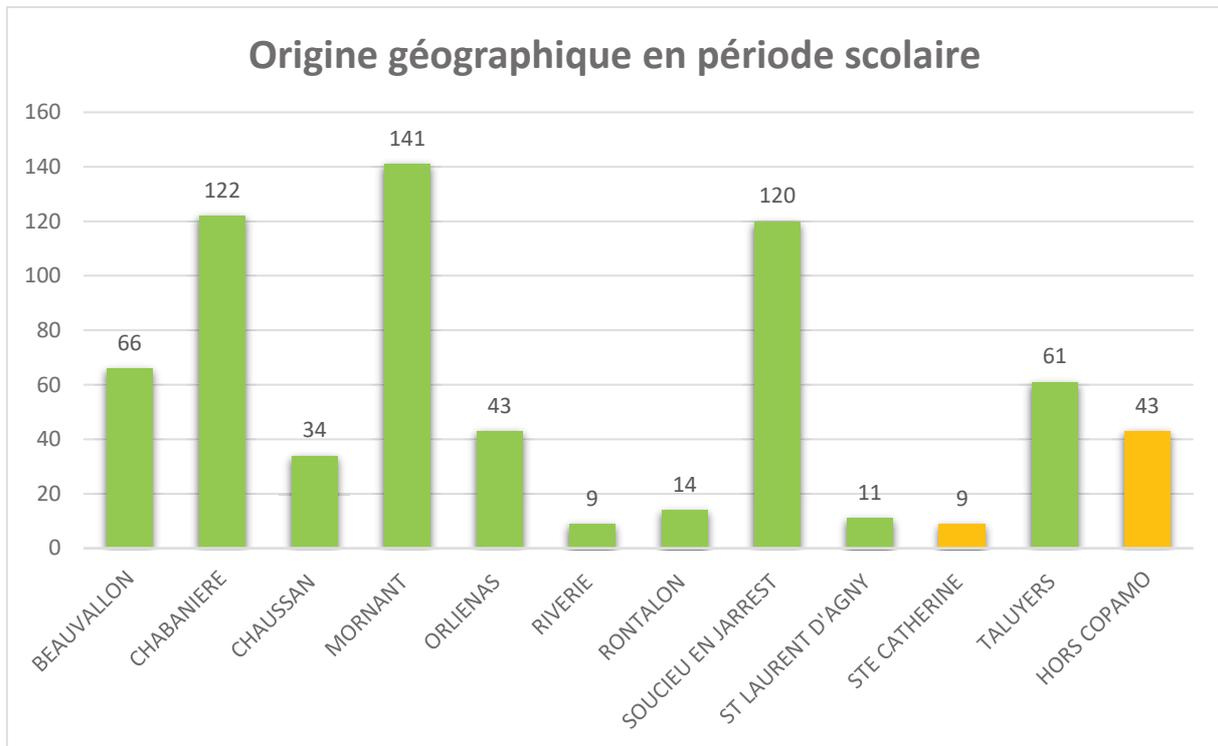
Malgré cela, certaines familles de Soucieu et Taluyers restent mécontentes, n'ayant pas assez de place pour un accueil sur le centre souhaité. Il leur est proposé, si elles le peuvent ; de se rabattre sur Mornant ou Chabanière. Cependant, ces propositions peuvent poser des problématiques de transport, d'organisation familiale, d'adaptation de l'enfant dans un nouveau lieux avec d'autres professionnels...

Dans cette crainte de « manque » certaines familles ont tendance à « bloquer » les places jusqu'au dernier moment, empêchant d'autre famille de pouvoir s'inscrire.



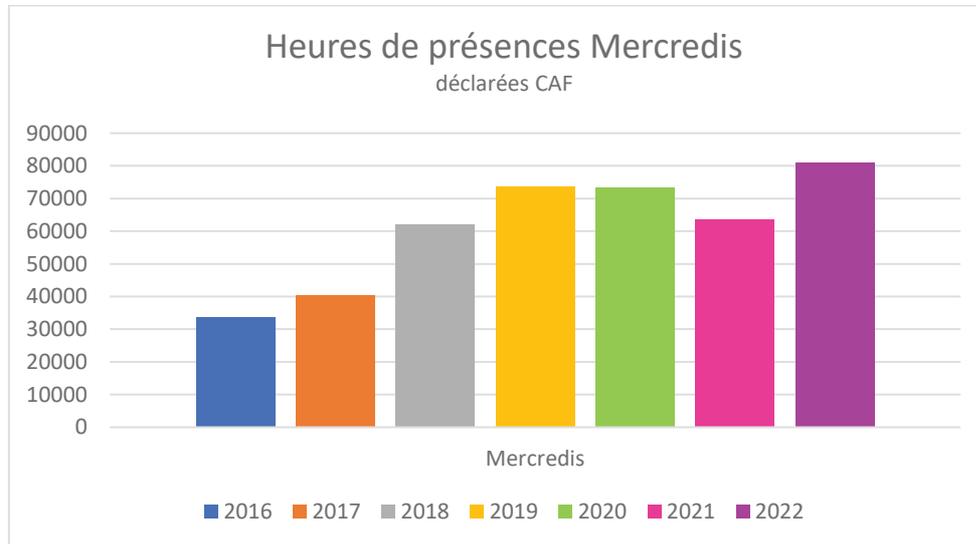


## ii. Le public : origine et répartition



### iii. Heures de présences au global (déclaration CAF)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mercredis	33682	40445	62013	73655	73386	63774	81155



## b. Extrascolaire

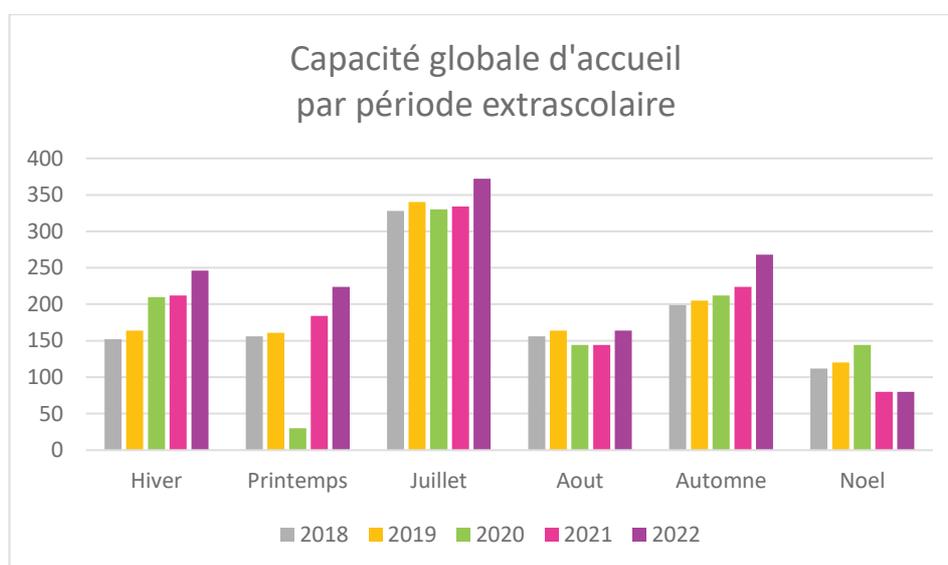
### i. Capacités d'accueil

Année 2022	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel
Chabanière	60	60	108	84	84	
Mornant	80	92	124		92	80
Taluyers	40		40		0	
Soucieu	66	72	100	80	92	
<b>Global</b>	<b>246</b>	<b>224</b>	<b>372</b>	<b>164</b>	<b>268</b>	<b>80</b>

Lors des vacances de Printemps 2022, en raison de travaux, la commune de Taluyers a fait la demande d'une fermeture provisoire du Centre de loisirs. Sollicitée par la COPAMO, la commune de Soucieu en Jarrest nous a attribué plus de locaux afin de pouvoir accueillir le nombre de places nécessaires pour compenser cette fermeture.

## Comparatif des Capacités Globales par période

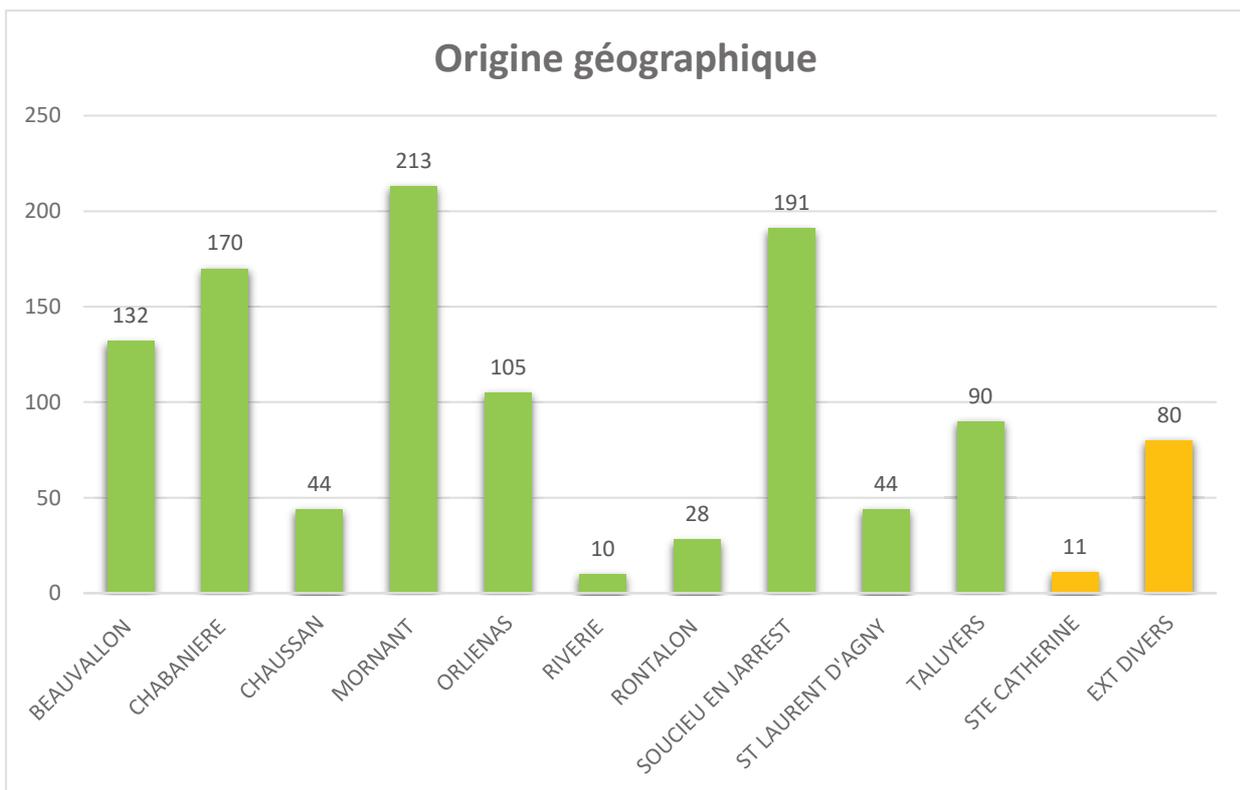
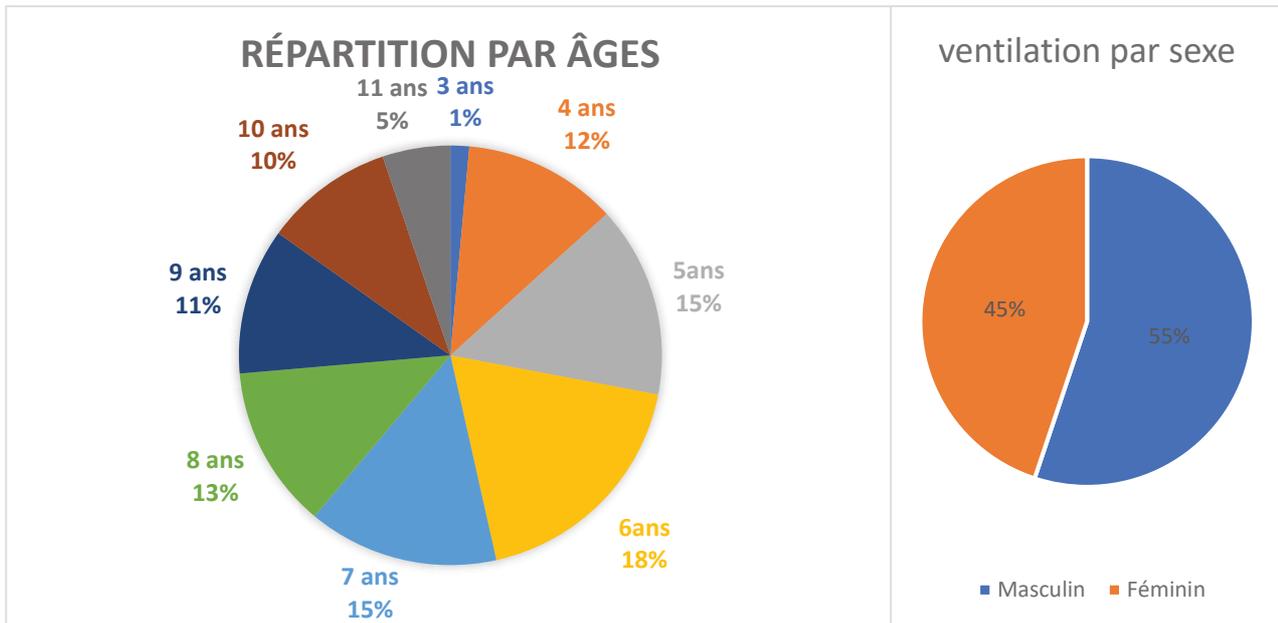
Capacité globale par période	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel	
2018	152	156	328	156	199	112	1103
2019	164	161	340	164	205	120	1154
2020	210	30	330	144	212	144	1070
2021	212	184	334	144	224	80	1178
2022	246	224	372	164	268	80	1354



Nous noterons que sur l'année 2022, 1354 places étaient prévues soit une augmentation de la capacité de 15%. Liée en partie à L'ouverture du centre de loisirs de Soucieu en Jarrest.

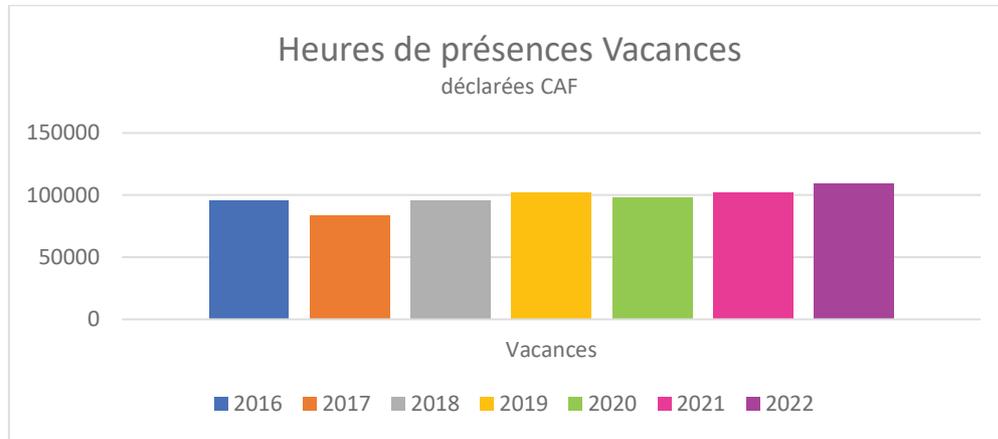


## ii. Le public : origine et répartition



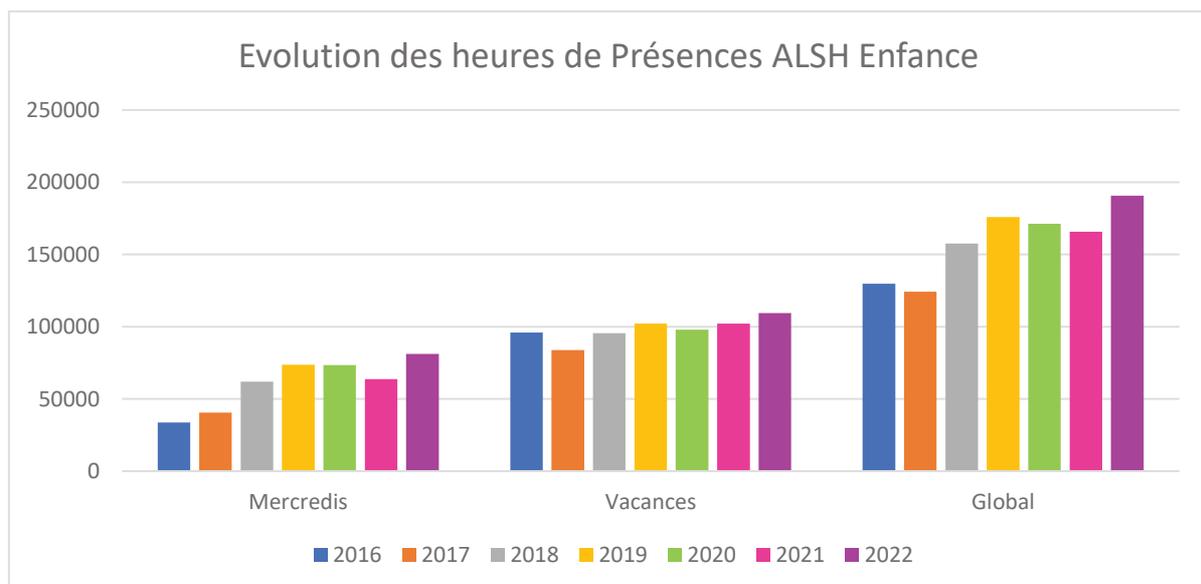
### iii. Heures de Présences au global Extrascolaire (déclarées CAF)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Vacances	96008	83758	95463	102219	97890	102044	109500



**En résumé, pour l'année 2022, toutes périodes confondues, 190655 heures de présences sont déclarées à la CAF dans le cadre des ALSH 4-12 ans. Soit une augmentation de 15% par rapport à l'année précédente.**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mercredis	33682	40445	62013	73655	73386	63774	81155
Vacances	96008	83758	95463	102219	97890	102044	109500
Global	129690	124203	157476	175874	171276	165818	190655



## II. Les projets et objectifs pédagogiques

### a. Thématiques et projets

#### i. Période scolaire

Janvier - Février	A la découverte des cuisines et coutumes du Monde
Mars - Avril	A la découverte de notre territoire
Mai - Juin	A la découverte du monde du livre
Septembre - Octobre	Voyage dans le temps
Novembre - Décembre	Handicap, tapis rouge !

#### ii. Vacances scolaires

Hiver	A la découverte des 4 éléments
Printemps	A la découverte des cultures urbaines
Juillet	A la découverte des grands empires
Août	A la découverte des îles et des tropiques
Automne	La magie
Fin d'année	Les animaux fantastiques

### b. Les sorties et intervenants

Hiver	Savants Fou/Ebulliscience/Amin'Nature/Aquabys
Printemps	Piscine/Cinéma
Juillet	Piscine/Labyrinthe de maïs/ Théâtre Antique/baignade en lac
Août	Piscine/baignade en lac/cinéma/danse
Automne	Cinéma/cirque/N'Joy/spectacle de magie
Fin d'année	Cinéma/N'Joy/Musée des Confluences

### III. Déclinaison des objectifs pédagogiques

#### Permettre aux familles d'organiser la garde et les loisirs de leurs enfants

- Assurer et diffuser une communication claire et adaptée aux familles.

L'échéancier ainsi que les objectifs fixés ont pu être respectés. L'utilisation des divers moyens de communications (Facebook, site internet, portail famille, mailing, téléphone, diffusion plaquettes...) permet d'être en lien avec les familles et de diffuser les informations nécessaires.

La page Facebook est appréciée par les familles, qui ont des informations sans avoir besoin d'aller les chercher. Les photos des activités sont appréciées aussi et valorisent le travail des animateurs.

Le fait que chaque directeur possède une boîte mail ainsi qu'un téléphone permet de répondre au plus près aux besoins des familles. Il arrive que certaines familles aient du mal à savoir à qui s'adresser en ce qui concerne les informations du centre de loisirs.

- Améliorer l'accueil des familles dès la prise de contact.

Chaque nouvelle famille qui a besoin d'information passe soit par téléphone auprès du siège d'EPM, soit par mail. Une permanence est organisée le mardi soir, permettant aux familles d'obtenir des informations ou pour remplir des documents administratifs.

Les nouvelles familles qui souhaitent obtenir des informations pratiques sur les centres de loisirs peuvent joindre les directeurs par mail ou par téléphone. Chaque directeur se rend disponible pour les accompagner dans leur démarche. Pour les questions d'ordre général, notamment sur les dossiers, les familles sont orientées au bureau où il y a toujours quelqu'un de disponible pour leur répondre.

La centralisation des inscriptions au siège, gérées par l'assistante administrative permet d'offrir une solution la plus adaptée possible pour que les familles puissent organiser la garde et les loisirs de leurs enfants.

Les familles peuvent être reçues au siège, que ce soit concernant les inscriptions avec le service administratif ou par le directeur référent.

- Maintenir un lien de qualité avec les familles de manière cohérente entre les sites.

Les directeurs prennent en photo les activités afin de mettre en avant la qualité du travail et permettre aux familles d'avoir des éléments visuels sur ce que leurs enfants font sur les centres de loisirs.

Certaines informations telles que les menus, les plannings, groupes d'enfants, etc.... sont affichées et/ou diffusées sur internet afin de permettre aux familles d'avoir les informations nécessaires au moment de déposer ou de récupérer leurs enfants au centre.

Un règlement intérieur, des thématiques et objectifs communs à toutes les structures permettent d'avoir une meilleure cohérence et un meilleur repère pour les familles.

Des expositions des réalisations des enfants ont été faites pour les parents sur certaines périodes de vacances, sur le temps d'accueil des soirs.

### Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement

- Favoriser le vivre ensemble

La mise en place de trombinoscope et l'affichage de journée type a permis aux enfants d'avoir plus de repères. Recommandés pour les enfants en situation de handicap, ces nouveaux éléments ont permis à de nombreux enfants d'être plus en sécurité dans les accueils de loisirs.

Le fonctionnement par groupe a été maintenu, 1 animateur dans une salle avec 1 groupe d'enfant, autant que possible. Certains centres proposent des groupes par projet, d'autres par tranche d'âge en fonction des capacités d'accueil et des locaux. Des temps de rassemblement et de nombreux grands jeux ont été proposés cette année, permettant aux enfants de vivre des temps collectifs et de partage, tout en maintenant un cadre sécurisant.

- Favoriser les différentes formes de mixité

Le fonctionnement actuel de nos accueils de loisirs, par groupe d'âge, permet de fait une mixité de genre, culturelle, et sociale.

L'accueil d'enfant porteur de handicap se fait toute l'année. Des rencontres avec les familles et les différents acteurs d'accompagnement de ces enfants continuent d'être mises en place. Ce qui permet d'améliorer l'accueil et d'être plus cohérent dans les outils utilisés avec ces enfants. L'accompagnement de ce public nécessite certaines compétences de la part des animateurs. Une partie de l'équipe a été formée sur l'année 2022 avec 2 Petits Pas Pour Demain et le DITEP de Mornant. Dans la continuité, des temps de formation sont prévus en 2023, avec les équipes d'animation, ainsi que pour l'équipe de direction.

Les mercredis de Novembre - Décembre ont été sur la thématique du Handicap, ce qui a permis d'intéresser l'équipe d'animation à ce sujet et de sensibiliser les enfants accueillis. Un des temps forts était le tournage du clip "L'histoire de 2 petits pas".

- Permettre l'ouverture culturelle

Sur l'année 2022, 4 périodes étaient sur des thématiques culturelles ou de découverte des différentes formes d'art. Les équipes ont pu réaliser des actions qui correspondent aux thématiques fixées. Sur chacune de ces thématiques nous avons proposé des sorties en lien avec la thématique.

Ce sont des thématiques que les animateurs ont parfois du mal à s'approprier, du fait d'un manque d'autonomie dans l'acquisition de nouvelles compétences. En 2023, il faudra veiller à proposer plus de temps d'échanges de compétences ou savoir-faire sur ces thématiques

- Faciliter la découverte du territoire

Différents projets ont permis aux enfants de découvrir les bibliothèques du territoire. La thématique autour du livre a permis d'organiser des temps de lecture dans les bibliothèques du territoire. La participation au projet Osez l'Art Postal a permis aux enfants de découvrir les bibliothèques sous une autre forme.

Plusieurs sorties ont été organisées avec le Théâtre Cinéma Jean Carmet, permettant aux enfants de mieux connaître leur territoire et nous permettant de travailler avec des partenaires locaux.

Une journée inter centre a été organisée fin août, permettant aux différents enfants du territoire de se rencontrer. Certaines sorties, notamment l'été, ont été organisées en commun avec 2 centres.

### Contribuer au développement personnel de l'enfant

- Offrir un cadre bienveillant et sécurisant au sein du centre

Nos accueils de loisirs participent à l'épanouissement de l'enfant, en étant attentif aux besoins, aux rythmes et bien être de chacun : savoir écouter, porter un regard compréhensif sans jugement des enfants. Il est important pour nous que chacun puisse trouver sa place et soit accueilli dans les meilleures conditions.

Être bienveillant c'est aussi poser un cadre avec des règles de vie affiché dans nos centres pour accompagner les enfants dans la construction de repères.

Des outils ont été mis en place pour chaque tranche d'âge : affichage d'une journée type, décoration de salle, affichage des noms des groupes par salle, repères visuels sur les salles et les sanitaires.

Nous avons également mis en place un animateur avec le même groupe sur une période afin de rassurer les enfants et de créer un vrai lien avec les familles pour effectuer le déroulé de la journée de l'enfant.

Il reste cependant assez difficile de s'appropriier les lieux « partagés », un travail avec les communes paraît important afin d'accueillir les mêmes enfants dans des conditions et règles de vie cohérentes et en continuité.

- Permettre le développement de la curiosité, de la créativité, de la personnalité de l'enfant de façon ludique.

L'organisation de la vie des accueils de loisirs a été maintenue au maximum par groupes. Chaque groupe crée des règles de vie, et trouve un fonctionnement et un rythme propre à chacun, dans le respect de la journée type et des contraintes organisationnelles générales. Différents types d'activités sont proposées aux enfants afin de leur faire découvrir de nouvelles techniques ou de nouveaux jeux.

Le fait d'avoir un animateur référent favorise les temps de partage et d'échange avec les enfants. Cette organisation facilite la responsabilisation des enfants et permet des échanges de qualité avec chacun d'eux comme avec le groupe.

Quand les locaux le permettent, cela a également permis aux enfants de s'approprier leur salle (au travers des différentes décorations, nom de groupe créé durant l'année), les jeux et le matériel présent.

- Donner une place à la famille au sein des ALSH

Des retours aux familles sont faits sur la journée de leur enfant, avec une consigne particulière sur le positif qui est important pour nous afin de maintenir cette relation de confiance et valoriser l'individu.

Nous sollicitons également aux familles lors de besoins de matériel de récupération et nous avons pu constater qu'en grande majorité celles-ci participent en amenant régulièrement du matériel sur nos différentes structures.

Le contexte sanitaire le permettant, nous allons pouvoir mettre en place des temps de rencontre avec les familles.

### III. Les moyens humains

#### a. Personnel permanent, détail diplôme

	BPJEPS	DEUST	BAFD	CQP	BAFA	CAP PE	Equivalence	CPJEPS BAAPAT
Directeurs	5	1						
Animateurs	2		2 en cours	1	9	7	2	1

#### b. Personnel saisonnier CEE

	mercredis		vac hiver	mercredis		vac avril	mercredis			vacances		mercredis		vac automne	mercredis		vac Noel	Totaux 2022
	1	2		3	4		5	6	7	juill	août	9	10		11	12		
jour de CEE	7	2	75	6,5	3	61	12	13	0	419	230	5	45	33	0	0	25	936,5
nb animatrice	3		8	2		10		2		20	14	1		8			5	
nb animateur			5			3		1		13	6	1		5				
avec diplôme	2		4			5		1		13	10			2				
stagiaire			5			6		1		18	10	1		10			5	
sans diplôme	1		4	2		2		1		2		1		1				

### IV. Les moyens matériels

#### a. Locaux présentation et agrément PMI

- **ALSH Chabanière**

Le centre de Loisirs de Chabanière est implanté dans la maison bourgeoise située au Clos des Mûres où 5 salles d'activités (dont la cuisine) nous sont attribuées. Le lieu bénéficie d'un parc arboré et clôturé particulièrement apprécié des enfants et de leur famille. Ces locaux sont partagés avec l'école de musique et la bibliothèque.



Nous disposons également de la salle d'animation rurale située en dessous de l'école publique de St Maurice sur Dargoire.

Agrément PMI (enfants de moins de 6ans) fixé à 24 enfants.



**A noter : Nouveau depuis Septembre 2022 :**

Un accueil maternel 3-4 ans, Situé sur le village de St Didier sous Riverie dans les locaux de l'école Publique a vu le jour.

Agrément PMI fixé à 30 enfants



● **ALSH Mornant**

Le centre de loisirs de Mornant se trouve dans le Pôle Simone Veil, avenue de Verdun, pour les enfants de plus de 6 ans. Nous avons accès à 2 salles toute la journée et 2 autres salles seulement en pointillés à certaines heures de la journée.



*Salle rose, Pole Simone Veil*



*Salle étoile, Pole Simone Veil*



Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans la salle polyvalente de l'école maternelle.



*(Refaite à l'été 2022)*

Depuis septembre, ils sont également accueillis dans la salle périscolaire.



Pour les espaces extérieurs nous utilisons les cours de l'école élémentaire et de l'école maternelle.

Depuis la crise du COVID et la nécessité de limiter le brassage des enfants nous avons accès à la salle polyvalente de l'école élémentaire et Fifres les mercredis matin ou des enfants de plus de 6 ans sont accueillis. L'Espace Jeunes de Mornant a également été utilisé pour le groupe d'enfant les plus âgés jusqu'en juin.

L'agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) est fixé à 40 enfants.

- **ALSH Soucieu en Jarrest : Nouveauté 2022**



Le centre de loisirs de Soucieu jusqu'alors ouvert uniquement au mois de juillet, a dès janvier 2022 ouvert ses portes tout au long de l'année 2022. Aussi bien les mercredis que les vacances scolaires.

Jusqu'en novembre, le centre de loisirs accueillait les enfants de moins de 6 ans dans les bâtiments des Pimpinaudes (préfabriqué), un groupe des plus de 6 ans dans l'ancienne cantine et deux groupes de plus de 6 ans dans l'ancienne caserne. Suite aux vacances d'automne, l'ancienne caserne a été fermée, et les deux groupes de plus de 6 ans ont été transférés dans les deux classes au-dessus de l'ancienne cantine.

Les locaux sont mutualisés avec le périscolaire de la ville de Soucieu-en-Jarrest.

Lors des petites vacances scolaires, la mairie nous attribue les locaux en fonction du nombre d'enfants. Nous avons généralement les locaux habituels avec la salle Part'âge. A défaut, nous avons eu des classes dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire. Agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) fixé à 32 enfants.

La cantine s'est faite tout au long de l'année dans la nouvelle cantine. De janvier à fin août, la gestion de la cantine ainsi que son nettoyage a été gérée par EPM. A partir de septembre, la cantine de Soucieu est devenue cuisine centrale gérée par la société Dupont restauration. La compétence de gestion de la cantine ainsi que le ménage de celle-ci leur ont été transmis.

- **ALSH Taluyers**

L'accueil de loisirs d'une superficie de 160 m<sup>2</sup> de plain-pied est installé derrière le bâtiment scolaire et le restaurant municipal.

C'est un local partagé avec le périscolaire de la commune de Taluyers.

Il est composé de 4 salles d'accueil pour les enfants auxquels s'ajoute une salle de psychomotricité réaménagée en salle de sieste.

L'accès s'effectue route de Berthoud.

Agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) fixé à 20 enfants.



# Secteur Jeunesse

L'année 2022 a surtout été marquée par des difficultés de recrutement et de nombreux départs d'animateurs.

Malgré cela le nombre d'adhérents est resté assez haut , on note que l'âge de ceux-ci est assez faible : plus de la moitié des jeunes ont entre 12 et 13 ans .

Le retour a une situation post Covid a permis de retrouver des activités plus habituelles pour le plus grand plaisir des jeunes. Grâce a cela, malgré des équipes plus réduites : un seul directeur , les fréquentations sont restées stables.

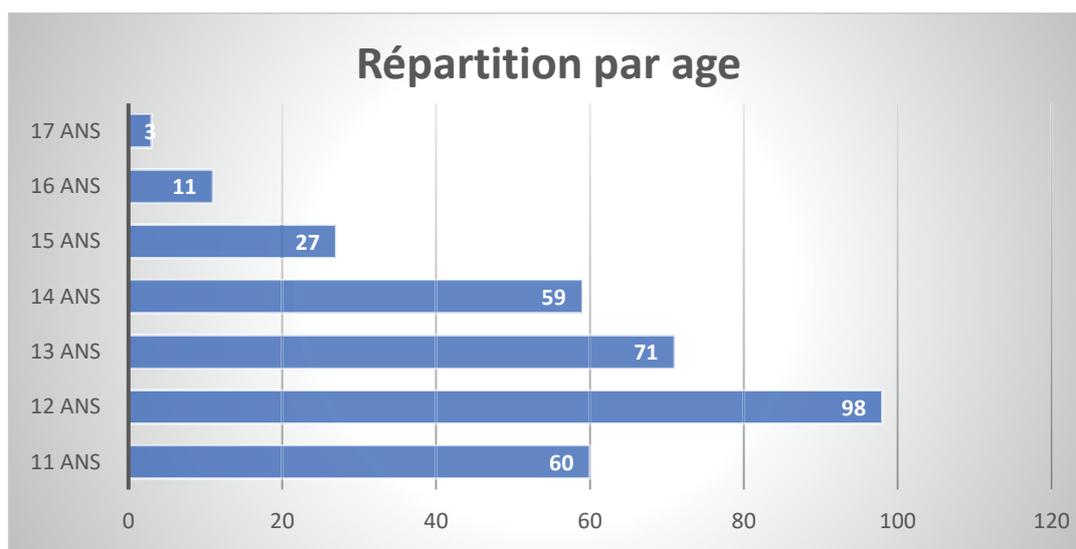
Il a fallu malheureusement fermer des structures de manière tournante, le choix a été fait de fermer le samedi après midi (suite au retour des animateurs, des fréquentations, et en concertations avec les équipes élus et techniciens de la COPAMO) .

## I. Fréquentation

### a. Les jeunes adhérents

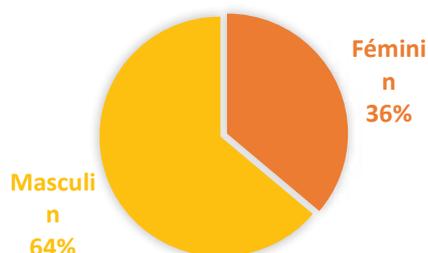
Pour l'année 2022, nous noterons que 329 jeunes ont adhéré et fréquenté les espaces jeunes, essentiellement âgés entre 11 et 16 ans, avec une répartition à 64% masculine.

#### i. Répartition et origine

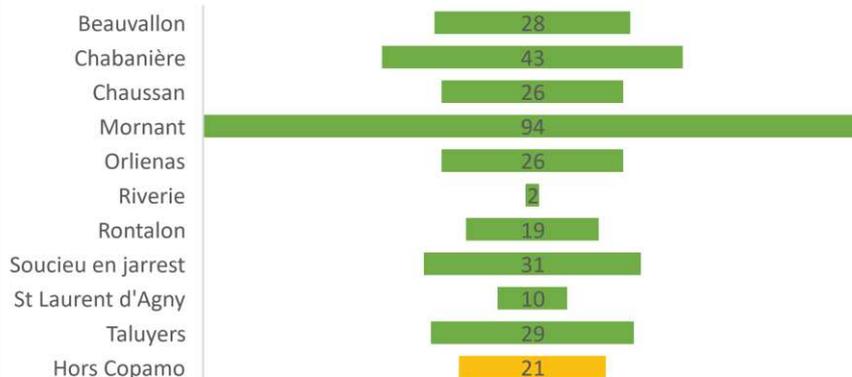




### VENTILATION PAR SEXE



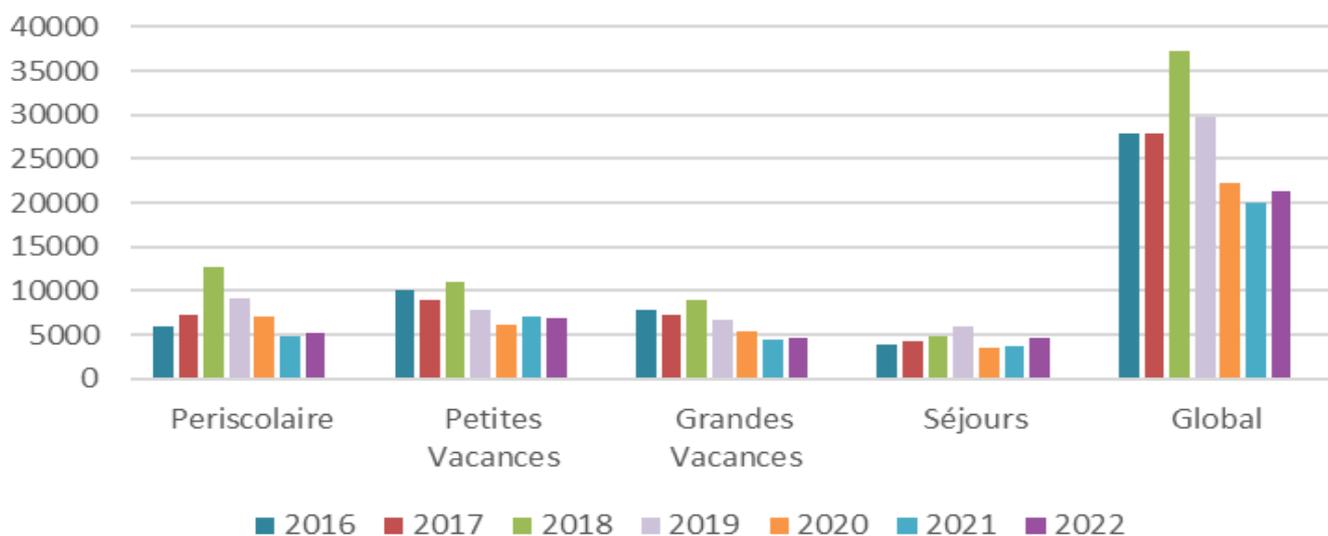
### Origine géographique



### b. Les présences heures CAF et leur évolution

Heures de présences	Année	Periscolaire	Petites Vacances	Grandes Vacances	Séjours	Global	
		2016	5902	10123	7937	3990	27952
2017	7290	8953	7365	4340	27948		
2018	12621	10952	8931	4760	37264		
2019	9073	7903	6742	5950	29668		
2020	7084	6113	5401	3580	22178	avec report partiel Caf 2019	
2021	4780	7078	4440	3740	20038	avec report partiel Caf	
2022	5135	6880	4569	4740	21324		

### Evolution des heures de Présences Jeunesse



## II. Les projets et leur évaluation pédagogique

### a. Thématiques et projets

#### i. Période scolaire

<p><b>Janv-Fév</b></p>	<p>Ouverture mercredi, Vendredi, Samedi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mer 5 jan : 2</li> <li>- Ven 7 jan : 23</li> <li>- Sam 8 jan : 4</li> <li>- Mer 12 jan : 3</li> <li>- Ven 14 jan : 29</li> <li>- Sam 15 jan : 6</li> <li>- Mer 19 jan : 5</li> <li>- Ven 21 jan : 16</li> <li>- Sam 22 jan : 1</li> <li>- Mer 26 jan : 3</li> <li>- Ven 28 jan : 22</li> <li>- Sam 29 jan : 5</li> <li>- Mer 2 fév : 4</li> <li>- Ven 4 fév : 25</li> <li>- Sam 5 fév : 2</li> <li>- Mer 9 fév : 4</li> <li>- Ven 11 fév : 14</li> </ul> <p>Les vendredis fonctionnent, l'espace jeunes de Soucieu est peu fréquenté, des navettes sont maintenues ainsi que les mercredis et les accueils libre gérés par la direction. Les soirées fonctionnent bien, les familles reviennent et ont moins peur de la crise.</p>
<p><b>Mars-Avril</b></p>	<p>Ouverture mercredi, Vendredi, Samedi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mer 2 mars : 6</li> <li>- Ven 4 mars : 28</li> <li>- Sam 5 mars : 6</li> <li>- Mer 9 mars : 2</li> <li>- Ven 11 mars : 31</li> <li>- Sam 12 mars : 7</li> <li>- Mer 16 mars : 6</li> <li>- Ven 18 mars : 33</li> <li>- Sam 19 mars : 3</li> <li>- Mer 23 mars : 9</li> <li>- Ven 25 mars : 41</li> <li>- Sam 26 mars : 5</li> <li>- Mer 30 mars : 8</li> <li>- Ven 1 avril : 27</li> <li>- Sam 2 avril : 6</li> <li>- Mer 6 avril : 9</li> <li>- Ven 8 avril : 28</li> <li>- Sam 9 avril : 15 (Grand Jeu St Andéol)</li> <li>- Mer 13 avril : 7</li> <li>- Ven 15 avril : 24</li> </ul>

		<b>Les vendredis fonctionnent très bien. Les jeunes sont de retour dans tous les EJ. Des soirées, des grands jeux, de l'interco...</b>
<b>Mai Juin Juillet</b>	Ouverture mercredi, Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mer 4 mai : 9</li> <li>- Ven 6 mai : 14</li> <li>- Ven 13 mai : 32 (Laser Game)</li> <li>- Mer 11 mai : 10</li> <li>- Mer 18 mai : 5</li> <li>- Ven 20 mai 34</li> <li>- Sam 21 mai : 5 (journée Soucieu)</li> <li>- Mer 25 mai : 7</li> <li>- Ven 27 mai : 15</li> <li>- Mer 1 juin : 11</li> <li>- Ven 3 juin : 18</li> <li>- Mer 8 juin : 11</li> <li>- Ven 10 juin : 26</li> <li>- Mer 15 juin : 8</li> <li>- Ven 17 juin : 18</li> <li>- Mer 22 juin : 7</li> <li>- Ven 24 juin : 21</li> <li>- Mer 29 juin : 12</li> <li>- Ven 1 juillet : 19</li> <li>- Mer 6 juillet : 6</li> </ul> <p>Les sorties fonctionnent le vendredi si nous restons près du territoire. Les vendredis fonctionnent et l'Espace jeunes de Soucieu se remplit également les mercredis comme celui de Taluyers qui a son public chaque semaine.</p>
<b>Sep-Oct.</b>	Ouverture mercredi (facturé)/vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ven 2 sept : 16</li> <li>- Mer 7 sept : 8</li> <li>- Ven 9 sept : 23</li> <li>- Mer 21 sept : 0</li> <li>- Ven 23 sept : 30 (Bowling)</li> <li>- Mer 28 sept : 0</li> <li>- Ven 30 sept : 28</li> <li>- Mer 5 oct : 0</li> <li>- Ven 14 oct : 19</li> <li>- Mer 19 oct : 0</li> <li>- Ven 21 oct : 27 (soirée halloween)</li> <li>-</li> </ul> <p>Avec la nouvelle traification les jeunes ne viennent plus sur Taluyers les mercredis malgré des programmes divers et variés. Le retour des jeunes est qu'ils souhaitent un accueil libre afin d'aller et venir à leur guise car ils ont des activités le mercredi. Ainsi les animateurs font de la proximité et restent en lien avec les jeunes qui viennent les vendredis pour les soirées et repas.</p>

Nov-dec	Ouverture mercredi /vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mer 9 nov : 0</li> <li>- Mer 16 nov : 0</li> <li>- Ven 18 nov : 24 (repas soirée)</li> <li>- Mer 23 nov : 1</li> <li>- Ven 25 nov : 9</li> <li>- Mer 30 nov : 0</li> <li>- Ven 2 déc : 15 (concours gâteau et cupcakes)</li> <li>- Mer 7 déc : 2</li> <li>- Ven 9 déc : 10</li> <li>- Mer 14 déc : 0</li> <li>- Ven 16 déc : 10</li> </ul> <p>Toujours le même problème avec les mercredis, un retour du COVID et de la grippe fait que beaucoup annulent leurs participations. Les groupes d'amis viennent toujours les vendredis.</p>
---------	------------------------------	--

## ii. Vacances scolaires

Hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 /02 : 6</li> <li>- 15/02 : 8</li> <li>- 16/02 : sortie 1 : 8 / sortie 2 : 11</li> <li>- 17/02 : sortie 1 : 5 / sortie 2 : 6</li> <li>- 18/02 : sortie 1 : 16 / sortie 2 : 5</li> <li>- 21/02 : 6</li> <li>- 22/02 : sortie 1 : 7 / journée 2 : 4 / journée 3 : 4</li> <li>- 23/02 : 10</li> <li>- 24/02 : 21</li> <li>- 25/02 : 24</li> </ul> <p>Stage finger drumming : 5 Les EJ tournent dans l'ensemble, beaucoup partent en vacances car c'est les premières depuis « la fin » des restrictions de la crise sanitaire.</p>
Printemps	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 19/04 : 36</li> <li>- 20/04 : journée : 6 / journée 2 : 5 / soirée : 10</li> <li>- 21/04 : journée 1 : 5/ journée 2 : 15 / journée 3 : 3</li> <li>- 22/04 : journée 1 : 13 / journée 2 : 16</li> <li>- 25/04 : 23</li> <li>- 26/04 : journée 1 : 16/ journée 2 : 4/ journée 3 : 2</li> <li>- 27/04 : journée 1 : 8/ journée 2 : 3 / journée 3 : 8</li> <li>- 28/04 : journée 1 : 4 / journée 2 : 8/ journée 3 : 2</li> <li>- 29/04 : journée 1 : 10/ journée 2 : 3</li> </ul> <p>Beaucoup de jeunes partent en vacances mais ils restent cependant bien présents sur les EJ.</p>

JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 11/07 : 36</li> <li>- 12/07 et 13/07 : 11</li> <li>- 15/07 : 24</li> <li>- 18/07 : 15</li> <li>- 19/07 : journée 1 : 9/ journée 2 : 15</li> <li>- 20/07 : journée 1 : 24/ journée 2 : 6</li> <li>- 21/07 : journée 1 : 5/ journée 2 : 9</li> <li>- 22/07 : journée 1 : 22/journée 2 : 7</li> <li>- 25/07 : 25</li> <li>- 26/07 : journée 1 : 12/ journée 2 : 10</li> <li>- 27/07 : journée 1 : 23/ journée 2 : 2</li> <li>- 28/07 : journée 1 : 3 / journée 2 : 9</li> <li>- 29/07 : journée 1 : 16/ journée 2 : 10 / journée 3 : 6</li> </ul> <p>Les jeunes étaient présents cet été, les sorties fonctionnent toujours surtout celles des jeux d'eau. Le laser Game reste un incontournable des EJ. Les lacs fonctionnent bien mais cet été nous avons été impacté par la bactérie dans les lacs. Certaines sorties ont dû être annulées ou changées.</p>
AOUT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01/08 : 22</li> <li>- 02/08 : 6</li> <li>- 03/08 : 15</li> <li>- 04/08 : journée 1 :10/ soirée : 13</li> <li>- 05/08 : journée 1 : 12</li> <li>- 08/08 : 13</li> <li>- 09/08 : 5</li> <li>- 10/08 : 9</li> <li>- 11/08 : 12</li> <li>- 12/08 : 6</li> <li>- 29/08 : 18</li> <li>- 30/08 : 48</li> </ul> <p>Le mois d'Aout est moins fréquenté en plus des 2 semaines de fermetures annuelles Les jeunes sont tout de même présents avec une forte influence sur les 2 derniers jours et les 3 premiers jours du mois d'août.</p>
Automne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 24/10 : 48</li> <li>- 25/10 : journée 1 : 25</li> <li>- 26/10 : journée 1 : 13 / journée 2 : 6</li> <li>- 27/10 : journée 1 : 24 / journée 2 : 15</li> <li>- 28/10 : journée 1 : 9 / journée 2 : 9</li> <li>- 31/10 : 38</li> <li>- 02/11 : journée 1 : 14 / journée 2 : 8</li> <li>- 03/11 : journée 1 : 14 / journée 2 : 13</li> <li>- 04/11 : journée 1 : 16/ journée 2 : 7</li> </ul> <p>Les jeunes sont très présents sur ces vacances, plusieurs nouveaux adhérents et les habitués des vendredis qui qui fréquentent régulièrement sur les vacances également. Les sorties, les repas...sont des activités qui fonctionnent très bien.</p>

<b>Noel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 19/12 : 48</li> <li>- 20/12 : journée 1 : 16/ soirée : 16</li> <li>- 21/12 : 8 / journée 2 : 16</li> <li>- 22/12 : 18</li> <li>- 23/12 : 17</li> </ul> <p>Sur ces vacances les espaces jeunes fonctionnaient seulement la première semaine. Sans vraiment d'impact car après échange avec les jeunes, de nombreux départs en vacances/en famille se faisaient la deuxième.</p>
-------------	---

## b. Les sorties et intervenants

<b>Hiver</b>	<p>Plan D'Hotonnes/JO des EJ/Repas Lunch Box/VTT/Gnolus/Mandala/Biathlon/Selfie Game/Ski Nordique/Lyon express/Tournoi Hockey/Théâtre/Multisport/Escape Game</p>
<b>Printemps</b>	<p>Laser Game/2PPPD/Soirée Burger/Piscine Relaxation/Gnolus/Via ferrata/Speleo/Bowling/peaugres/Judo+karting/VTT/Acrobr anche/Musée/Bootcamp/escalade/Multisport/meilleur pâtissier</p>
<b>JUILLET</b>	<p>RAID/ Accrobranche/ Karting + musée/ Lac d' Anney / Calligraphie / Vélo / Piscine/ Tir à l'arc / Lac d' Anse + Laser Game / Rallye Patate / Grottes de la Balme / Summer Party / Pentagliss / Foot à 5/ Aqua-be – fun / Lac des sapins / Journée Harry Potter/ Wam- park / Rando cascade / Soirée Trappeur / Rafting / Foot tennis Piscine/ Pâtisserie</p>
<b>AOÛT</b>	<p>Barjo Extrême/ À la fort Boyard / Cuisine Top chef / Lac Miribel/ Cluedo Géant / Casino Royal / Paddle / Équitation / Détente + baignade / Voile / Beach Game / Canoé / Walibi</p>
<b>Automne</b>	<p>Walibi/Accrobranche/Cinéma/VTT/Trampoline Park/Détente Piscine/Château de Rochebaron/Rétrogaming/Xtrem Valence (laser Game)+Valrhona/E-Réel/Soirée Jeux TV/Bubble foot/Soins relaxation/Escape Game Confluence/L'Asie à l'honneur</p>
<b>Noël</b>	<p>Xtrem valence(karting bowling laser game/khéops (visite virtuelle pyramide)/soirée casino/Climb Up (escalade/Ninja warior (parcour sportif indoor)/Piscine détente/Hado (sport en réalité virtuelle)</p>

## c. L'évaluation des objectifs pédagogiques

### 1 : Accompagner les jeunes à être acteurs et auteurs de leurs loisirs et à se construire au sein de leur bassin de vie :

- **Permettre à chacun d'avoir sa place dans l'organisation et la vie du groupe.**
- **Découvrir le milieu dans lequel ils vivent.**
- **Permettre aux jeunes de prendre leur place dans la localité.**
- **Permettre aux jeunes de s'enrichir en faisant des expériences, des confrontations.**
- **Valoriser les jeunes au travers de leurs projets.**

Les adolescents réclament à grands cris des espaces de liberté mais souvent ils ne s'y retrouvent pas et n'en ont pas la maîtrise. Les sorties nocturnes, les fêtes ou les achats peuvent être des motifs de discussion.

L'éducation des jeunes, principalement en ce qui concerne les loisirs, requiert du temps, de l'attention et l'effort de dialoguer avec eux. Flâner dans un centre commercial, acheter des vêtements dernier cri, dîner dans une enseigne de restauration rapide, aller au cinéma, voilà un parcours très habituel chez les jeunes d'aujourd'hui. L'offre de loisirs est dominée par la logique de la consommation.

Afin de créer du lien et leur permettre d'être acteur et auteurs de leurs loisirs, les Espaces jeunes ont proposé différentes activités selon les programmes de l'année. Ils ont également participé à des projets mis en place sur les communes. Une dynamique de projets a été créée, sur les vacances de février avec un stage de Finger drumming. Les jeunes ont pu créer une musique qui a été diffusée sur des radios internet mais également découvrir le finger drumming et toutes ces dimensions avec un travail de création entre jeunes de l'intercommunalité.

Un projet avec la ville de Soucieu a également vu le jour pour l'organisation de la semaine spéciale sur le Développement durable. Un travail en amont a été fait afin de répondre au mieux aux demandes de cette journée. Une disco-soupe a été organisée par la jeunesse avec un moment convivial en musique. Ils ont également participé aux ateliers proposés.

Les jeunes ont pu fréquenter et utiliser les équipements locaux. Promouvoir le partenariat avec Jean Carmet en décorant les lieux à chaque période (Halloween/ Noël) avec la mise en place d'un jeu sur place et d'un film/ goûter mais aussi d'une activité – goûter. La visite cette année de la cabine avec tous les secrets de L'Espace Culturel révélé aux jeunes, un moment que les jeunes ont apprécié en profitant d'une séance, lancé par les jeunes, et un atelier d'Argile organisé juste après.

Nous avons mis en place des échanges entre les Espaces jeunes, afin de faire connaître le territoire aux jeunes, mais également afin de partager des expériences, de créer des échanges et de permettre aux jeunes de prendre leur place dans la localité. Ainsi, des évènements ont vu le jour ou ont perduré, comme le Cluedo Grandeur Nature, Sortie laser game, Projet finger drumming, Soirée casino royal, Journée grands jeux, Concours Top Chef, Concours pâtisseries, Courrier pour nos anciens, partenariat avec les bibliothèques de Taluyers, Orliénas et Chassagny et un laser game organisé sur le territoire pendant les vacances mais également un samedi sur la commune de Orliénas.

## **2 : Accompagner les jeunes à être les adultes de demain en favorisant l'autonomie et la responsabilisation :**

- **Mettre en place des règles de vie au sein des espaces jeunes.**
- **Respecter l'environnement au travers d'action écoresponsable.**
- **Mettre en place des actions de solidarité, de coopération, de tolérance, de bienveillance.**
- **Ouvrir les jeunes sur des sujets d'actualités.**
- **Impliquer les jeunes sur la vie de leurs communes.**

Dans une démarche éducative les activités proposées par l'équipe pédagogique du des Espaces jeunes ont pour objectifs d'apprendre aux jeunes d'accepter les différences des uns et des autres.

Dans cet esprit, la vie quotidienne permet de favoriser le vivre ensemble : entraide pour les « tâches » ou les activités, partage du matériel... Les jeunes participent volontiers et sont heureux d'être mis en avant et deviennent acteurs de leur journée.

Si le concept de citoyenneté exprime un idéal, une destination collective, celui d'autonomie désigne le chemin et les étapes à parcourir. L'autonomie peut concerner tout simplement le pouvoir matériel d'agir, les défis les plus complexes peuvent se nicher derrière les gestes courants de la vie quotidienne.

Au-delà des aspects matériels la question de l'autonomie se pose également en termes psychologiques ou cognitifs. Prendre le bus, aller au cinéma, faire les courses et la cuisine, voir des amis, tenir une discussion, dépasser sa peur de prendre un ascenseur, ou encore créer un projet, s'exprimer en public. Autant de démarches qui, pour beaucoup de jeunes nécessitent un accompagnement, des apprentissages avec l'aide de l'équipe d'animation et des projets, activités mises en place.

Les sujets d'actualités sont abordés toute l'année et des activités sont mise en place pour favoriser l'ouverture aux discussions. Les jeunes créent leurs programmes avec les animateurs et réclament certains sujets d'animation ou des lieux à visiter, des activités à découvrir.

### **3 : Offrir un service d'accueil de qualité pour tous les jeunes :**

- **Accueillir les Jeunes dans un local adapté en fonction des besoins physiques et psychologiques des jeunes.**
- **Proposer des activités novatrices et/ou de qualité répondant aux attentes des jeunes.**
- **Assurer l'animation par un personnel qualifié.**
- **Promouvoir les espaces jeunes et leurs actions auprès du tout public.**

Tous les locaux des espaces jeunes sont adaptés pour recevoir les jeunes dans de très bonnes conditions. Les Espaces Jeunes sont tous équipés d'une cuisine avec matériel pour réaliser des repas sur place, un coin salon avec pour certains une télévision ou un espace pour vidéo-projection. Ils ont également tous ou presque un billard, une table de ping-pong, un baby-foot (pas tous). Ils bénéficient tous de terrains attenants afin de réaliser des activités extérieures (terrains de foot/ basket/ pétanque/ city stade...). Des jeux de sociétés sont mis à disposition des jeunes, des livres et des magazines mais également du matériel pour les différentes activités.

Les jeunes sont questionnés au sujet des activités qu'ils souhaitent faire, découvrir ou simplement refaire. De nouvelles activités sont proposées à chaque période, qu'elles soient culturelles, artistiques ou sportives. L'équipe essaie de faire découvrir de nouvelles choses aux jeunes en continue que ce soit des activités culturelles, sportives ou artistiques.

Tous les animateurs qui travaillent sur les Espaces Jeunes sont diplômés BAFA ou BPJEPS ou Moniteur éducateur, ils sont tous qualifiés pour assurer l'animation avec les jeunes.

Les Espaces jeunes sont présents dans les collèges et profitent de ces moments pour se faire connaître et ainsi distribuer les différentes informations et flyers. Les réseaux sociaux fonctionnent aussi très bien et sont un outil important pour la jeunesse.

#### **► La communication avec les familles :**

Le fait que les inscriptions et toutes demandes ne passent plus que par une seule boîte mail est plus pratique. La communication est meilleure et les familles font d'excellents retours de ces changements. La communication mise en place à chaque période de vacances mais également pendant l'inter-vac est très importante et permet de garder le lien. Un compte Instagram a été créé ainsi qu'un compte TIKTOK sur lesquels sont diffusés photos et vidéos mais aussi des montages réalisés par les animateurs et les différentes programmations. Les comptes sont tenus par la direction jeunesse qui publie et met tout en œuvre pour la communication. Les comptes des réseaux sociaux fonctionnent très bien et les jeunes ainsi que les familles suivent toutes nos aventures et sont très contents de la mise en place des réseaux.

Il serait intéressant de mettre en place des soirées parents-enfants, ce qui permettrait aux familles de rencontrer et de découvrir l'équipe au complet.

## II. Les moyens humains

	BPJEPS	DEUST	BAPAT	BAFA/Equivalent
Directeur	1			
Animateurs	2	1	0	3

Du fait de la situation sanitaire nous n'avons pas eu de renfort de personnel sur les périodes de vacances scolaires.

## III. Les moyens matériels

### *Les structures*

Tous les espaces jeunes sont équipés de billard, baby-foot, rétro projecteur, jeux de sociétés en tout genre, matériel d'activités manuelles et cuisine.

- **Espace Jeunes de Beauvallon**



L'espace jeunes de Beauvallon est situé dans un bâtiment neuf à proximité d'un city stade. Une cuisine équipée se trouve à côté de la salle d'activité ainsi qu'une deuxième grande salle pouvant accueillir plusieurs groupes le cas échéant.

- **Espaces Jeunes de Chabanière**



L'espace jeunes de Chabanière se trouve dans un parc clôturé ce qui permet aux jeunes de pouvoir jouer en toute sécurité. Ainsi l'animateur a la possibilité de proposer des activités en extérieur diverses et variées. La proximité avec le centre de loisirs est un atout dans le cadre des passerelles enfance jeunesse.

- **Espaces Jeunes de Chaussan**



Au cœur du village de Chaussan l'espace jeunes se situe dans les locaux de la mairie.

Un terrain de foot et plusieurs parcours de randonnées se trouvent à proximité.

- **Espace jeunes de Mornant**



Sa proximité avec le collège Ronsard permet aux jeunes de s'y rendre plus facilement. Un skate parc, un terrain de basket ainsi qu'un jardin public sont autant d'atout pour le public accueilli.

Il est composé de deux grandes salles toute équipées pouvant accueillir les jeunes dans le cadre de soirées à thèmes ou d'activités spécifiques.

- **Espaces Jeunes de Rontalon**



A proximité de l'espace jeunes se trouve un city stade bien fréquenté par les jeunes de 11 à 20 ans. Un terrain de pétanque se trouve à côté. Il est régulièrement utilisé pendant la période estivale par l'animateur et les jeunes dans le cadre d'activités.

- **Espaces Jeunes de Soucieu en Jarrest**



Sa proximité avec le collège « La Perrière » permet aux jeunes de s'y rendre plus facilement. L'espace jeunes est attenant à un grand terrain qui permet de réaliser des grands jeux, de la pétanque et diverses activités extérieures.

Il est composé d'une grande salle toute équipée pouvant accueillir les jeunes dans le cadre de soirées ou d'activités spécifiques, d'un coin cuisine et d'un bureau.

A proximité se trouve la bibliothèque, un city stade ainsi que le centre de loisirs.

- **Espaces Jeunes de Taluyers**



L'espace jeunes de Taluyers se trouve en face des terrains de tennis, à proximité de l'école, la bibliothèque et du centre de loisirs. La proximité avec le centre de loisirs est un plus dans le cadre des passerelles enfance jeunesse. Les jeunes peuvent profiter du terrain basket attenant à l'Espace Jeunes ainsi que de l'aire de jeux mis à disposition par la Commune. L'animateur a la possibilité de proposer des activités en extérieur diverses et variées. Le parc Pie X est également un lieu de prédilection pour les jeunes où ils peuvent s'adonner à diverses activités sportives.

L'Espace Jeunes est composé d'une grande salle toute équipée pouvant accueillir les jeunes dans le cadre de soirées à thèmes ou d'activités spécifiques, d'un coin cuisine et d'un coin toilettes. Les jeunes peuvent facilement venir en vélo/ trottinette ou rollers.

# Séjours Enfance – Jeunesse

## I. Descriptifs des séjours

### a. Lieu / effectifs / activités

Le contexte sanitaire et les protocoles étant un peu plus souple lors des périodes de séjours 2022, tous les départ ont pu être assurés.

Comme dans le passé les séjours restent très demandés, pour l'année 2022 nous avons proposés au total 252 places de séjour.

SÉJOURS ENFANCE												INFOS & TARIFS																																																																																																																																								
<b>Séjour 6-12 ans</b> <b>Du 11 au 13 juillet 2022</b> <b>Le Chambon-sur-Lignon (43)</b> Hébergement : Sous tentes avec repas au Centre Charles Marchisio Activités : > Poney > Accrobois > Grand jeux de plein air > Nature > Jeux sportifs						<b>Séjour 6-12 ans</b> <b>Du 25 au 29 Juillet 2022</b> <b>Isle de la serre (38)</b> Hébergement : Sous tentes Activités : > Parcours aventure > Pédal'eau > Minigolf > Jeux de plein air						<b>Séjour 7-12 ans</b> <b>Du 22 au 26 août 2022</b> <b>Die(26)</b> Hébergement : La Valdrie sous tentes Activités : > Randonnée aquatique, > Parcours rochassier > Canoë > Activités et jeux de plein air																																																																																																																																								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Enfant</th> <th>T1</th> <th>T2</th> <th>T3</th> <th>T4</th> <th>T5</th> <th>T6</th> <th>T7</th> <th>Ext1</th> <th>Ext2</th> <th>Ext3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>98</td> <td>114</td> <td>130</td> <td>139</td> <td>147</td> <td>155</td> <td>163</td> <td>171</td> <td>179</td> <td>187</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>93</td> <td>108</td> <td>124</td> <td>132</td> <td>139</td> <td>147</td> <td>155</td> <td>163</td> <td>170</td> <td>178</td> </tr> </tbody> </table>						Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3	1	98	114	130	139	147	155	163	171	179	187	2	93	108	124	132	139	147	155	163	170	178	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Enfant</th> <th>T1</th> <th>T2</th> <th>T3</th> <th>T4</th> <th>T5</th> <th>T6</th> <th>T7</th> <th>Ext1</th> <th>Ext2</th> <th>Ext3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>121</td> <td>141</td> <td>162</td> <td>172</td> <td>182</td> <td>192</td> <td>202</td> <td>212</td> <td>222</td> <td>232</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>115</td> <td>134</td> <td>154</td> <td>163</td> <td>173</td> <td>182</td> <td>192</td> <td>201</td> <td>211</td> <td>221</td> </tr> </tbody> </table>						Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3	1	121	141	162	172	182	192	202	212	222	232	2	115	134	154	163	173	182	192	201	211	221	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Enfant</th> <th>T1</th> <th>T2</th> <th>T3</th> <th>T4</th> <th>T5</th> <th>T6</th> <th>T7</th> <th>Ext1</th> <th>Ext2</th> <th>Ext3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>186</td> <td>217</td> <td>248</td> <td>264</td> <td>279</td> <td>295</td> <td>310</td> <td>326</td> <td>341</td> <td>357</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>177</td> <td>206</td> <td>236</td> <td>250</td> <td>265</td> <td>280</td> <td>295</td> <td>309</td> <td>324</td> <td>339</td> </tr> </tbody> </table>						Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3	1	186	217	248	264	279	295	310	326	341	357	2	177	206	236	250	265	280	295	309	324	339	<p><b>Certificat de natation obligatoire</b>                      Toutes les infos et modalités en page 6</p> <p><b>Mode de paiement :</b> le paiement se fait le jour de l'inscription par chèque, espèce, chèques vacances ou par prélèvement automatique.</p> <p><b>Quotient familial de la CAF pour les habitants de la Compamo :</b></p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td><b>T1</b></td> <td>QF 0 à 300</td> <td><b>T6</b></td> <td>QF 1250,01 à 1550</td> </tr> <tr> <td><b>T2</b></td> <td>QF 300,01 à 550</td> <td><b>T7</b></td> <td>QF 1550,01 et +</td> </tr> <tr> <td><b>T3</b></td> <td>QF 550,01 à 700</td> <td><b>Ext 1</b></td> <td>QF Hors Copamo 0 à 700</td> </tr> <tr> <td><b>T4</b></td> <td>QF 700,01 à 900</td> <td><b>Ext 2</b></td> <td>QF Hors Copamo 700,01 à 1250</td> </tr> <tr> <td><b>T5</b></td> <td>QF 900,01 à 1250</td> <td><b>Ext 3</b></td> <td>QF Hors Copamo 1250,01 et +</td> </tr> </tbody> </table>												<b>T1</b>	QF 0 à 300	<b>T6</b>	QF 1250,01 à 1550	<b>T2</b>	QF 300,01 à 550	<b>T7</b>	QF 1550,01 et +	<b>T3</b>	QF 550,01 à 700	<b>Ext 1</b>	QF Hors Copamo 0 à 700	<b>T4</b>	QF 700,01 à 900	<b>Ext 2</b>	QF Hors Copamo 700,01 à 1250	<b>T5</b>	QF 900,01 à 1250	<b>Ext 3</b>	QF Hors Copamo 1250,01 et +
Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3																																																																																																																																										
1	98	114	130	139	147	155	163	171	179	187																																																																																																																																										
2	93	108	124	132	139	147	155	163	170	178																																																																																																																																										
Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3																																																																																																																																										
1	121	141	162	172	182	192	202	212	222	232																																																																																																																																										
2	115	134	154	163	173	182	192	201	211	221																																																																																																																																										
Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3																																																																																																																																										
1	186	217	248	264	279	295	310	326	341	357																																																																																																																																										
2	177	206	236	250	265	280	295	309	324	339																																																																																																																																										
<b>T1</b>	QF 0 à 300	<b>T6</b>	QF 1250,01 à 1550																																																																																																																																																	
<b>T2</b>	QF 300,01 à 550	<b>T7</b>	QF 1550,01 et +																																																																																																																																																	
<b>T3</b>	QF 550,01 à 700	<b>Ext 1</b>	QF Hors Copamo 0 à 700																																																																																																																																																	
<b>T4</b>	QF 700,01 à 900	<b>Ext 2</b>	QF Hors Copamo 700,01 à 1250																																																																																																																																																	
<b>T5</b>	QF 900,01 à 1250	<b>Ext 3</b>	QF Hors Copamo 1250,01 et +																																																																																																																																																	
<b>Séjour 6-12 ans</b> <b>Du 18 au 22 Juillet 2022</b> <b>St Julien en Vercors (26)</b> Hébergement : Chalet de la Matrisière Activités : > Spéléologie > Escalade > Course d'orientation > Journée lac > Jeux de plein air						<b>Séjour 9-12 ans</b> <b>Du 2 au 3 août 2022</b> <b>Bivouac Cop'lanta à Chabanière (69)</b> Hébergement : Bivouac sous tentes Activités : > Épreuves d'immunité et confort en pleine nature > Construction de table à feu > Défis divers																																																																																																																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Enfant</th> <th>T1</th> <th>T2</th> <th>T3</th> <th>T4</th> <th>T5</th> <th>T6</th> <th>T7</th> <th>Ext1</th> <th>Ext2</th> <th>Ext3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>222</td> <td>259</td> <td>296</td> <td>315</td> <td>333</td> <td>352</td> <td>370</td> <td>389</td> <td>407</td> <td>426</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>211</td> <td>246</td> <td>281</td> <td>299</td> <td>316</td> <td>334</td> <td>352</td> <td>369</td> <td>387</td> <td>404</td> </tr> </tbody> </table>						Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3	1	222	259	296	315	333	352	370	389	407	426	2	211	246	281	299	316	334	352	369	387	404	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Enfant</th> <th>T1</th> <th>T2</th> <th>T3</th> <th>T4</th> <th>T5</th> <th>T6</th> <th>T7</th> <th>Ext1</th> <th>Ext2</th> <th>Ext3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>23</td> <td>27</td> <td>31</td> <td>33</td> <td>35</td> <td>37</td> <td>39</td> <td>41</td> <td>43</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>22</td> <td>26</td> <td>30</td> <td>31</td> <td>33</td> <td>35</td> <td>37</td> <td>39</td> <td>41</td> <td>43</td> </tr> </tbody> </table>						Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3	1	23	27	31	33	35	37	39	41	43	45	2	22	26	30	31	33	35	37	39	41	43																																																																							
Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3																																																																																																																																										
1	222	259	296	315	333	352	370	389	407	426																																																																																																																																										
2	211	246	281	299	316	334	352	369	387	404																																																																																																																																										
Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3																																																																																																																																										
1	23	27	31	33	35	37	39	41	43	45																																																																																																																																										
2	22	26	30	31	33	35	37	39	41	43																																																																																																																																										



## SÉJOURS JEUNESSE

### Séjour 11-17 ans

**Du 11 au 13 juillet 2022**  
**Condrieu (69) / Copamo**

Hébergement : Sous tentes  
 Activités :  
 > Ski nautique  
 > Water Jump  
 > Raid Aventure  
*Sensations garanties!*

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	41,4	69	96,6	110,4	138	144,9	151,8

### Séjour 11-17 ans

**Du 25 au 29 Juillet 2022**  
**Isle de la serre (38)**

Hébergement : Sous tentes  
 Activités :  
 > Rafting  
 > Paddle  
 > Parc aventure  
 > Aqua parc

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	92,1	153,5	214,9	245,6	307	322,4	337,7

### Séjour 11-17 ans

**Du 4 au 5 août 2022**  
**Copamo**

Hébergement : Sous tentes  
 Activités :  
 > Bivouac  
 > Vélo  
 > Pêche  
 > Feu de camp

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	17,7	29,5	41,3	47,2	59	62	64,9

### Séjour 11-17 ans

**Du 22 au 26 août 2022**  
**Die (26)**

Hébergement : La Valdie sous tentes  
 Activités :  
 > Canyoning  
 > Via ferrata  
 > Canoë kayak

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	93	155	217	248	310	325,5	341

### Séjour 11-17 ans

**Du 18 au 22 Juillet 2022**  
**St Julien en Vercors (26)**

Hébergement : Tipis de la Matrisière  
 Activités :  
 > Canyoning  
 > VTT  
 > Spéléologie  
 > Journée lac

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	111	185	259	296	370	388,5	407

### Séjour 11-15 ans

**Du 2 au 3 août 2022**  
**Bivouac Cop'lanta à Chabanière (69)**

Hébergement : Bivouac sous tentes  
 Activités :  
 > Épreuves d'immunité et confort en pleine nature  
 > Construction de table à feu  
 > Défis divers

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	11,4	19	26,6	30,4	38	39,9	41,8

**Certificat de natation obligatoire**  
 Toutes les infos et modalités en page 6

**Mode de paiement :** le paiement se fait le jour de l'inscription par chèque, espèce, chèques vacances ou par prélèvement automatique.

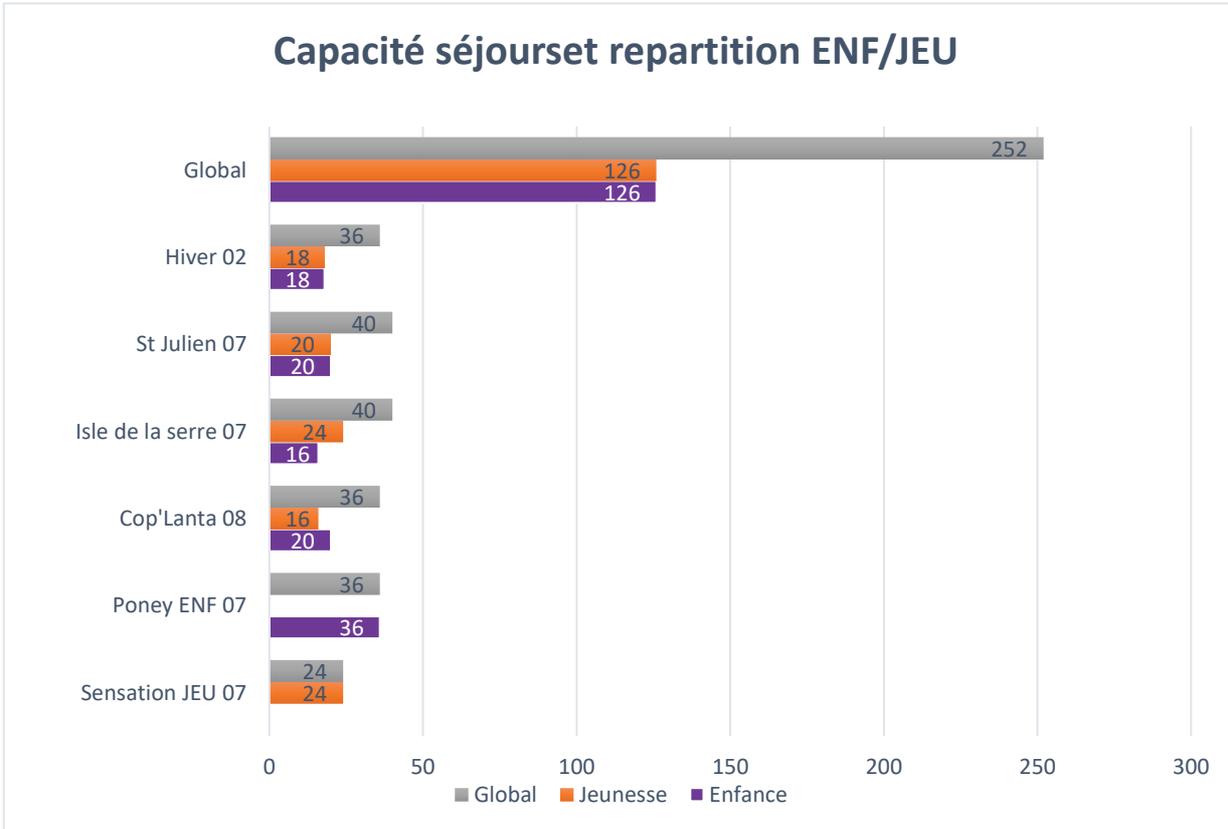
**Quotient familial de la CAF pour les habitants de la Copamo :**

T1	QF 0 à 550
T2	QF 550,01 à 900
T3	QF 900,01 à 1500
T4	QF 1550,01 et +
Ext 1	QF Hors Copamo 0 à 700
Ext 2	QF Hors Copamo 700,01 à 1250
Ext 3	QF Hors Copamo 1250,01 et +



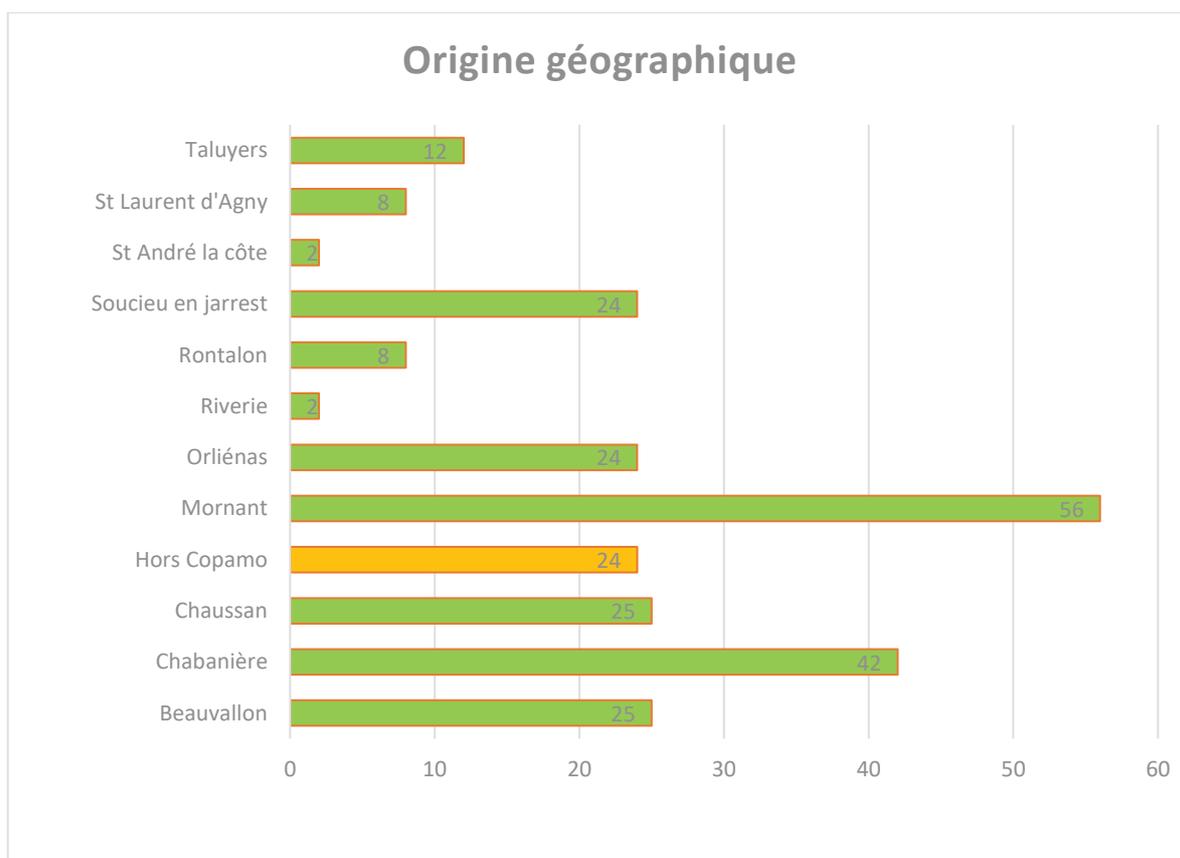
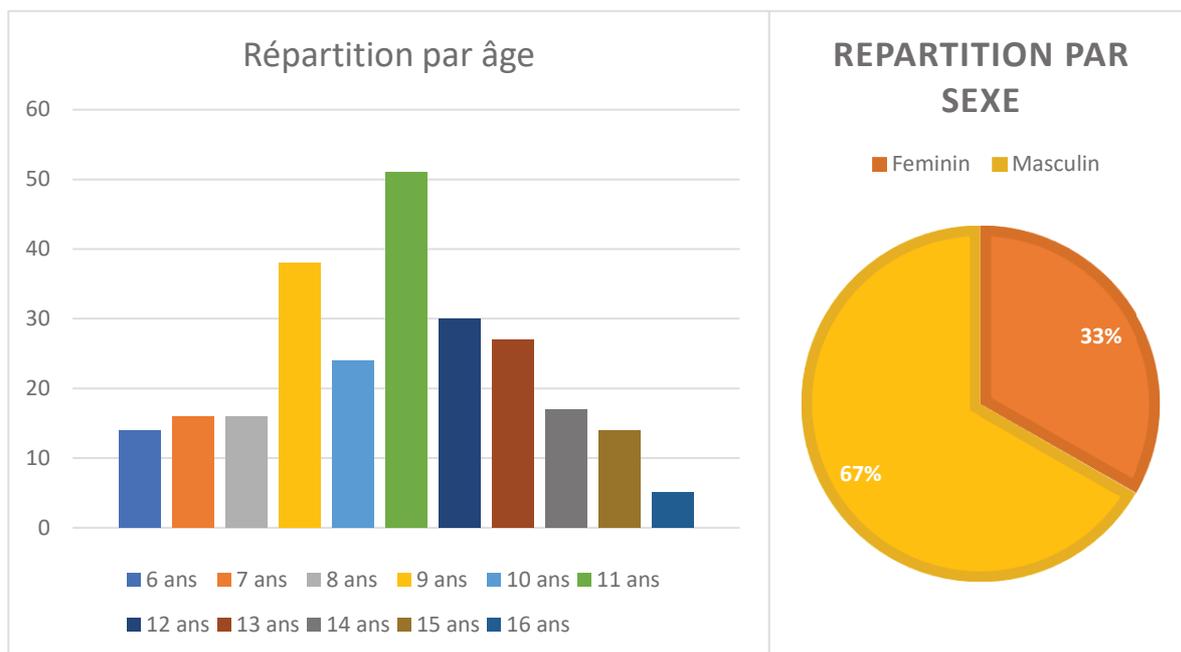
4

5





## b. Fréquentation et statistiques



Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230704-CC\_2023\_071-DE

# Données Financières



**SPL Enfance en Pays Mornantais**  
Le Clos Fournereau  
Route de St Laurent d'Agy  
69440 MORNANT

>>>[www.spl-epm.fr](http://www.spl-epm.fr)





CR ENFANCE 2022				
CHARGES		PRODUITS		
<b>60 - ACHATS</b>	<b>16 508,74</b>		<b>70 - PRESTATION DE SERVICES RENDUS</b>	<b>479 892,60</b>
ALIMENTATION		2 139,38	PRESTATIONS SERVICES CAF	87 263,30
GOUTER		3 989,13	PRESTATIONS SERVICES MSA	1 836,28
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIQUES		5 125,51	PARTICIPATIONS USAGERS	287 820,70
Fournitures Entretien, petit ,quip.		4 383,46	FRAIS REPAS	102 972,32
PHARMACIE		56,80	FRAIS TRANSPORT	
CARBURANT		814,46		
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>144 193,98</b>			
PRESTATAIRE FOURNITURE DE REPAS		70 689,09		
SORTIES A L'EXTERIEUR		31 273,74		
Locations		12 166,50		
Entretien et r,parations		163,71		
NETTOYAGE DES LOCAUX		19 065,75		
MAINTENANCE		7 191,40		
Primes d'assurance		3 643,79		
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>80 056,28</b>			
Personnel ext,rieur		35 941,44		
R,mun,rations d'interm,diaires		7 575,27		
Publicit, publications, relations		1 286,23		
TRANSPORTS ACTIVITES		9 418,14		
FRAIS DE PORT SUR ACHATS		0,00		
D,placements, missions, r,ceptions		259,38		
Frais postaux et t,l,com.		3 363,93		
Services bancaires et assimil,s		2 869,96		
FRAIS S/ANCV CESU		332,32		
FORMATION		9 391,44		
FORMATION BAFA BAFD		9 250,00		
COTISATIONS		368,17		
<b>63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>24 149,42</b>			
TAXE SUR SALAIRES		19 224,30		
TAXE APPRENTISSAGE				
UNIFORMATION FORM.PROFESS.CONTINUE		4 923,12		
CVAE - CFE		2,00		
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>581 050,15</b>		<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>355 771,00</b>
Salaires appointements		473 329,06		
Cong,s pay,s		1 236,32		
Primes et gratifications		5 848,00	SUBVENTION EXPLOITA@ COPAMO ENF	343 500,00
Indemnits avantages divers		352,32	SUBVENTION EXPLOITA@ COPAMO ENF 3AN	6 844,67
URSSAF		76 614,37	ETAT AIDES A L'EMPLOI	5 426,33
MEDERIC RETRAITE		14 447,80		
AG2R PREVOYANCE		2 778,93		
MUTUELLE		2 878,34		
Cotisations autres organismes		225,01		
VERSEMENT AUTRES OEUVRES SOCIALES		1 075,00		
MEDECINE DU TRAVAIL		2 265,00		
Autres charges de personnel				
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 809,31</b>		<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>7 652,62</b>
Pertes /cr,ances irr,couvrables		-160,94	COTISATION	7 342,93
Charges de gestion courante		1 970,25	Produits divers de gestion courante	309,69
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>		<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>21,04</b>
			Revenus des VMP	21,04
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>		<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>
Autres charges exceptionnelles			Produits except. /op,, gestion	
			Produits /exo ant,rieurs	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMTS ET PROVISIONS</b>	<b>5 597,67</b>		<b>78 - REPRISE SUR AMTS ET PROVISIONS</b>	<b>978,76</b>
Dot/amort. immob. incorporelles		398,06	Rep/prov sur d,pr,ciations cr,ances	978,76
Dot/amort. immob. corporelles		1 767,61		
Dot. aux d,pr,ciations des cr,ances		3 432,00		
<b>69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>245,50</b>		<b>79 - TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>9 886,52</b>
Imp"ts sur les b,n,fices		245,50	IJ SECURITE SOCIALE (ex transf ch e	2 414,56
			TRANSFERT DE CH PARTICIPATION BAFA	5 346,00
			IJ PREVOYANCE	325,58
			REMBOURSEMENT FORMATION	1 371,15
			INDEMNITES RECUES CHOMAGE PARTIEL	429,23
<b>TOTAUX</b>	<b>853 611,05</b>	<b>853 611,05</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>854 202,54</b>
			<b>RESULTAT</b>	<b>591,49 €</b>



CR SLIJ 2022			
CHARGES		PRODUITS	
<b>60 - ACHATS</b>	<b>359,49</b>	<b>70 - PRESTATION DE SERVICES RENDUS</b>	<b>7 310,17</b>
ALIMENTATION		PRESTATIONS SERVICES CAF	7 310,17
GOUTER	19,91	PRESTATIONS SERVICES MSA	
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIQUES		PARTICIPATIONS USAGERS	
Fournitures Entretien, petit ,quip.	339,58	FRAIS REPAS	
PHARMACIE		FRAIS TRANSPORT	
CARBURANT			
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>924,50</b>		
PRESTATAIRE FOURNITURE DE REPAS			
SORTIES A L'EXTERIEUR	45,00		
Locations	13,50		
Entretien et r,parations			
NETTOYAGE DES LOCAUX			
MAINTENANCE			
Primes d'assurance			
Services ext,rieurs divers	866,00		
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>832,17</b>		
Personnel ext,rieur			
R,mun,rations d'interm,diaries			
Publicit., publications, relations			
TRANSPORTS ACTIVITES			
FRAIS DE PORT SUR ACHATS			
D,placements, missions, r,ceptions			
Frais postaux et t,l,com.	32,17		
Services bancaires et assimil,s			
FRAIS S/ANCV CESU			
FORMATION	800,00		
FORMATION BAFA BAFD			
COTISATIONS			
<b>63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>762,81</b>		
TAXE SUR SALAIRES	607,30		
TAXE APPRENTISSAGE			
UNIFORMATION FORM.PROFESS.CONTINUE	155,51		
CVAE - CFE			
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>18 378,30</b>	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>16 833,30</b>
Salaires appointements	14 952,71		
Cong,s pay,s			
Primes et gratifications		SUBVENTION EXPLOITAT@ COPAMO SLIJ	16 833,30
Indemnit,s avantages divers		ETAT AIDES A L'EMPLOI	
URSSAF	2 636,70		
MEDERIC RETRAITE	497,21		
AG2R PREVOYANCE	95,63		
MUTUELLE	99,05		
Cotisations autres organismes			
VERSEMENT AUTRES OEUVRES SOCIALES			
MEDECINE DU TRAVAIL	97,00		
Autres charges de personnel			
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>0,00</b>	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>0,00</b>
Pertes /cr,ances irr,couvrables		COTISATION	
Charges de gestion courante		Produits divers de gestion courante	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
		Revenus des VMP	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00</b>
Autres charges exceptionnelles		Produits except./op., gestion	
		Produits /exo ant,rieurs	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMTS ET PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - REPRISE SUR AMTS ET PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>
Dot/amort.immob.incorporelles		Rep/prov sur d,pr,ciations cr,ances	
Dot/amort.immob.corporelles			
Dot.aux d,pr,ciations des cr,ances			
<b>69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>846,55</b>	<b>79 - TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0,00</b>
Imp"ts sur les b,n,fices	846,55	IJ SECURITE SOCIALE (ex transf ch e	
		TRANSFERT DE CH PARTICIPATION BAFA	
		IJ PREVOYANCE	
		REMBOURSEMENT FORMATION	
		INDEMNITES RECUES CHOMAGE PARTIEL	
<b>TOTAUX</b>	<b>22 103,82</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>24 143,47</b>
		<b>RESULTAT</b>	<b>2 039,65 €</b>

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le



ID : 069-246900740-20230704-CC\_2023\_071-DE



**SPL Enfance en Pays Mornantais**  
Le Clos Fournereau  
Route de St Laurent d'Agny  
69440 MORNANT

>>>[www.spl-epm.fr](http://www.spl-epm.fr)

